

Commune de Montanaire

Rapport de commission

Préavis municipal no6/2015

Demande de crédit pour la réfection du chemin du «Champ de la Pierre » à St Cierges.

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie le 21 avril à Thierrens, en présence du municipal responsable

Mr Jean-Michel Pidoux.

Les travaux envisagés sur ce tronçon sont prévus de longue date et s'avèrent justifiés

Des sondages seront effectués pour garantir une fondation adéquate de la chaussée, mais pour l'essentiel les travaux consistent en la réfection de la superstructure et en la pose de pavés et bordures.

Compte tenu de l'état de cette chaussée et des explications fournies par le municipal responsable, nous sommes convaincus de la nécessité d'effectuer ces travaux.

Conclusion : au vu de ce qui précède, la commission propose au conseil communal de se prononcer en faveur de la réfection du chemin du «Champ de La Pierre » à St Cierges et d'accepter le préavis municipal.

Thierrens, le 21 avril 2015

Serge Chevalley



Michel Besson



Jean-Ulysse Gasser, rapporteur

